



Atelier - information des victimes sur la justice restaurative

Favoriser l'accès à la justice restaurative.

Cette formation intéresse tou.te.s les professionnel.le.s appelé.e.s à informer le public sur la justice restaurative et à orienter le public intéressé vers les intervenant.e.s et animateur.rice.s en justice restaurative.

Durée : 3.50 heures (0.50 jours)

Profils des stagiaires

- Intervenants des associations d'aide aux victimes
- Juristes ou accueillants au sein des BAV
- Intervenants d'associations ayant des propositions de mesures de justice restaurative

Prérequis

- Avoir des connaissances sur la justice restaurative

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux de l'accès à la justice restaurative pour les personnes concernées par la commission d'une infraction
- Savoir informer ces personnes et les orienter de manière adéquate

Contenu de la formation

- Présentation des grands principes de la JR
 - Qu'est-ce que la JR
 - Ce que n'est pas la JR
 - Les différentes modalités de JR
- Les besoins, les attentes et les bénéfices
 - Les besoins et les attentes
 - Les bénéfices potentiels
- Les freins de l'information et de l'orientation
 - L'information
 - L'orientation
- Parler de justice restaurative

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.